

Avancement des travaux de valorisation touristique du patrimoine industriel du barrage de Villerest

Entre 2010 et 2014, des travaux ont été menés sur l'ouvrage de Villerest pour pallier à des problèmes d'étanchéité sur plusieurs vannes de demi-fond. Ces travaux ont intégré la mise en place d'un batardeau mobile, permettant de procéder aux réparations à une trentaine de mètres sous la surface habituelle du plan d'eau, sans procéder à une vidange partielle de la retenue ni compromettre la capacité de l'ouvrage à écrêter une grande crue et à soutenir les étiages de la Loire.

Depuis la fin des travaux, les 8 éléments métalliques de 20 mètres de long et de 32 tonnes constituant le batardeau sont stockés sur un site à proximité du barrage, dans la perspective de leur utilisation ultérieure. De par la proximité avec la base de loisirs du lac de Villerest, ces éléments suscitent le questionnement et l'intérêt des visiteurs comme des touristes.

C'est dans ce contexte que l'Etablissement a mené une concertation avec les partenaires locaux (Commune de Villerest, Roannais agglomération, Conseil Départemental de la Loire) afin d'inscrire le barrage et le site de stockage des éléments du batardeau en cohérence avec le schéma directeur d'aménagement touristique de Roannais agglomération.

L'opération finalement convenue vise à permettre, à travers les espaces d'informations au public inclus dans l'aménagement paysager du site de stockage des éléments du batardeau, de mieux informer les visiteurs comme les touristes sur le rôle du barrage de Villerest et sa place dans le patrimoine industriel ligérien. Ceci, dans le droit fil des analyses et préconisations mises en évidence dans le travail de RECHERCHE & GESTION produit dans le cadre du plan Loire III sur la « *Patrimonialisation d'équipements industriels en activité* ».

Cette opération devrait également contribuer au développement de l'attrait touristique du site de Villerest par la mise en avant du lien avec la zone Natura 2000 « Gorges de la Loire Aval », à travers la fresque du parement aval du barrage.

Les actions réalisées (ou en voie d'achèvement) sont présentées ci-après.

AMENAGEMENT DU SITE DE STOCKAGE DU BATARDEAU

Traitement anticorrosion

Suite aux travaux de reprise d'étanchéité des vannes de demi-fond n° 2 et 4 et dans la perspective de leur utilisation ultérieure, les 8 caissons métalliques de 20 mètres de long et de 32 tonnes chacun composant le batardeau sont stockés en rive gauche, à l'amont immédiat du barrage. Cet emplacement permet d'assurer la surveillance, le maintien et la mobilisation de cet équipement selon des conditions techniques et financières optimum.

Après deux années de stockage du batardeau, il a été constaté des phénomènes de corrosion sur différentes parties des éléments métalliques qui le composent (anneaux de levage, calage d'appui, boulonnerie des vannettes d'équilibrage...). Afin d'assurer la maintenance de cet équipement, il a été procédé en mars 2015 à un traitement antirouille des pièces corrodées, pour un coût total des travaux 26 262 € TTC.

Compte tenu de la proximité de la base de loisirs de Villerest, la mairie de Villerest a été étroitement associée aux mesures de sécurité mises en œuvre pour ce chantier.

Intégration paysagère du batardeau

Le Comité Syndical de décembre 2013 a délibéré pour une mission visant à convenir avec la commune de Villerest et Roannais Agglomération de modalités d'intégration du stockage du batardeau réunissant toutes les conditions « de minimisation de l'impact paysager, de sécurité et de respect des enjeux touristiques liés au site ».

Une étude paysagère, confiée à un prestataire pour un montant de 7 560 € TTC, a ainsi été réalisée entre décembre 2014 et février 2015, avec les participations techniques de la Commune de Villerest et de Roannais Agglomération. Cette première phase a permis de définir un projet en adéquation avec le schéma d'aménagement touristique du secteur de la plage de Villerest porté par Roannais Agglomération et qui s'intègre à la charte Natura 2000 « Gorges de la Loire aval ».



Vue d'ensemble de l'aménagement paysager

Le projet retenu est composé d'une clôture ainsi que d'un ensemble de végétation et de panneaux métalliques gravés relatant différentes thématiques (tourisme, pêche, patrimoine, loisirs...) en lien avec la zone et rappelant les collectivités locales (Commune de Villerest, Roannais Agglomération, Etablissement public Loire) plus particulièrement concernées.



Graphismes prévus dans l'habillage du barrage



Exemple de totem implanté sur site

La réalisation de ces travaux a commencé le 1^{er} septembre, pour une durée maximale de 2 mois. Leur coût total s'élève à 57 856,15 € TTC.



Terrassement, pose des bordures et mise en place de la terre végétale

Roannais Agglomération a apporté son expertise pour la réalisation des parties végétales dont elle aura, à terme, l'entretien à assurer.

Cette opération a fait l'objet d'une évaluation d'incidence au titre de Natura 2000.

REALISATION D'UNE FRESQUE SUR LE MUR DU BARRAGE

Une entreprise spécialisée en « design », a proposé à l'Etablissement en 2011, de réaliser une œuvre d'art éphémère (fresque réalisée au jet à haute pression), sur le parement aval du barrage de Villerest. Ce projet de nature « artistique » étant en cohérence avec les actions menées par les collectivités locales, notamment le tourisme, dans le cadre de la zone Natura

2000 autour de la retenue de Villerest, le Comité Syndical de mars 2012 a autorisé la participation financière de l'Etablissement.

Les trois espèces endémiques (le milan royal, la pie-grièche écorcheur et le balbuzard pêcheur) représentées par cette fresque ont été choisies en concertation avec les acteurs locaux (collectivités et associations environnementales) et en raison de leur appartenance à la charte Natura 2000 « Gorges de la Loire aval », à laquelle l'Etablissement adhère par ailleurs.

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation d'incidence au titre de Natura 2000 dans laquelle a notamment été pris en compte, la période de nidification des hirondelles dont la présence sur cet ouvrage avait été signalée par la Ligue de Protection des Oiseaux. Ainsi, la réalisation de cette fresque, initialement prévue en juin, a été reportée en septembre. Elle s'est déroulée en deux étapes entre les 7 et 18 septembre, avec du 7 au 9 une phase préparatoire consistant à cartographier la surface du barrage et délimiter les silhouettes de chacun des oiseaux, et du 14 au 18 une phase de nettoyage des zones délimitées, avec les interventions de cordistes équipés de nettoyeurs haute pression et guidés à distance par des géomètres.

La fresque achevée – dont le dessin a été obtenu selon le principe du « pochoir », en différenciant des zones claires (surfaces propres) des zones sombres (surfaces sales laissées intactes) – est représentée sur la photographie suivante (vue depuis l'aval du barrage) :



Cette création originale, dont le coût de réalisation s'est avéré inférieur au montant initialement prévu (29 873.2 € HT au lieu de 36 000 € HT), suscite un grand intérêt et a déjà fait l'objet d'un reportage de France 3 Rhône-Alpes (édition locale du JT du 6 octobre 2015).

Une demande de subvention de l'Europe (FEDER), à hauteur de 50% du coût total des trois actions présentées ci-avant, a été introduite dans le cadre du Programme Opérationnel Pluri-régional Loire 2007-2013.